



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE **CHARPENTIER BOIS**

Objectifs de la formation

Les titulaires du CAP charpentier bois sont destinés à devenir des professionnels qui interviennent qui intervient en atelier et sur chantier pour tracer, tailler, lever et/ou rénover tous types de structures réalisées en bois, dérivés du bois et produits associés, lors de travaux neufs ou de réhabilitation. Ils pourront être amenés à participer à des travaux plus complexes de taillage et/ou de levage dans le cadre d'une équipe dirigée par un professionnel confirmé.

Lieu de la formation

NaturaPÔLE
Lycée
Campus Envermeu
www.naturapole.fr



SCOLAIRE

DURÉE 2 ans

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général

- Mathématiques
- Français
- Physique/Chimie
- Vie sociale et professionnelle
- Éducation socioculturelle
- Anglais
- Dessin d'art
- Éducation physique et sportive)

Enseignement technique et professionnel

- Cours et travaux pratiques sur les bois, machines et procédés de fabrication
- Dessin technique de construction
- Organisation des postes de travail
- Exécution d'usinage sur les machines à bois à l'atelier
- Fabrication et montage de maison à ossature bois et de charpentes

POURSUITES D'ÉTUDES

Bac pro technicien
constructeur bois

Bac pro technicien de scierie

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Salarié.e qualifié.e dans
la charpente et/ou la
construction de maison à
ossature bois



CONDITIONS D'ADMISSION

- Sortie 3^e



Admission étudiée
au cas par cas.